

LOISIRS: la Communauté de l'Auxerrois prend l'exploitation du stade nautique

La [COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS](http://www.communaute-auxerrois.com) / T : 03.86.72.20.60 est désormais en charge du stade nautique d'Auxerre. Le transfert a été acté à l'occasion du conseil municipal le 18 décembre et le conseil communautaire le 20. Il est effectif depuis le 1er janvier. Le projet était évoqué depuis 2016. Le site compte 8 bassins dont 5 couverts et 3 en extérieur. Il enregistre 220.000 entrées par an. Cependant un usager sur 2 n'habite pas Auxerre et 1 sur 4 n'habite pas dans l'agglomération. Le transfert a donc été décidé en lien avec ce rayonnement et à la volonté que l'ensemble des écoles de l'agglomération en profitent. Le site compte 23 agents pour un CA de 572.000 € en moyenne par an pour un coût de fonctionnement d'1,83 M€.

www.communaute-auxerrois.com